

# VESTE BREATHANE

## AIRPORT

DATE: 29/09/2014



Jaune / Navy



Orange / Navy



Coutures étanchées & soudées  
Seamed and welded sewings  
Costuras stancas y soldas



3M Scotchlite<sup>®</sup>  
Reflective Material



Couleurs	S	M	L	XL	XXL	XXXL
Jaune / Bleu	7AIBYS	7AIBYM	7AIBYL	7AIBYXL	7AIBYXXL	7AIBYXXXL
Orange / Bleu	---	7AIBOM	7AIBOL	7AIBOXL	7AIBOXXL	---

### Description Générale / Matériaux

Tissus Haute-visibilité	300D polyester oxford enduit PU, 108T
Tissus de contraste	210D nylon oxford enduit PU, 118T
Doublure	100% polyester
Capuche	Capuche dissimulée dans le col, ajustable par cordon.
Col	Relevé
Fermeture	Fermeture éclair avec rabat
Manches	Terminées par un poignet élastique et ajustables avec des bandes velcro
Bandes rétro-réfléchissantes	Bandes cousues 3M (2 sur le torse, 1 sur chaque épaule reliant l'avant à l'arrière, 2 bandes sur chaque manche)
Poches	2 poches basses repose-main, 2 poches poitrine avec rabat, 1 poche téléphone poitrine avec rabat, 1 poche portefeuille intérieure.

# VESTE BREATHANE

## AIRPORT



### Packaging & Stockage



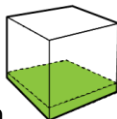
× 1

=



× 10

=



1 pièce par sachet

10 sachets par Carton

Toujours transporter et stocker l'article dans son emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, à l'abri des rayons direct du soleil

### Normalisation

Ce vêtement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

**L'attestation CE de type n° 4373 (Issue 5).  
Délivrée par SATRA (organisme notifié n° 0321)**

EN 20471:2013 Class 2

- Surface matière = 2/3



Ce modèle est en conformité avec la norme EN340

Instructions de lavage:

20 lavages possibles



EN 342: 2004 Class 3

- Isolation thermique  $I_{CLER} = 0.405 \text{ m}^2 \cdot \text{k} / \text{W}$
- Perméabilité à l'air = 3/3

EN 343:2003 + A1:2007 Class 3.2.

- Résistance à la pénétration d'eau = 3/3
- Résistance à la vapeur d'eau = 2/3

### Explication générale des normes

EN 20471:2013

**Vêtement haute-visibilité à usage professionnel**

- Classe 1 : Niveau minimal de protection (0.14 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.10 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)
- Classe 2: Niveau de protection intermédiaire (0.50 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.13 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)
- Classe 3: Niveau de protection maximal (0.80 m<sup>2</sup> de tissu fluorescent, 0.20 m<sup>2</sup> de bandes rétro réfléchives)

EN 340:2003

**Vêtement de protection – Exigences générales**

- Ergonomie
- Innocuité
- Désignation de la taille
- Vieillessement
- Compatibilité et marquage du vêtement de protection et des informations qui doivent être fournies par le fabriquant avec le vêtement de protection

EN 342: 2004

**Vêtement de protection contre le froid**

- A: Résistance thermique  $I_{CLER}$
- B: Résistance thermique  $I_{CLE}$
- C: Perméabilité à l'air (3 niveaux)
- D: Résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)

EN 343: 2003

**Vêtement de protection contre la pluie**

- X: Résistance à la pénétration d' eau (3 niveaux)
- Y: Résistance à la vapeur d' eau – propriétés respirantes (3 niveaux)

EN 14058: 2004

**Vêtement de protection contre les climats frais**

- A : Classe de résistance thermique (3 niveaux)
- B : Classe de perméabilité à l' air (3 niveaux)
- C : Classe de résistance à la pénétration d' eau (2 niveaux)
- D : Valeur de l' isolation  $I_{cler}$
- E : Valeur de l' isolation  $I_{cle}$